

Charte numérique

Le "règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques" mis à disposition des directrices et directeurs sur ETNA en octobre 2018 indique qu' "une charte de l'utilisation de l'internet et des services informatiques validée par le conseil d'école doit être annexée au règlement intérieur".

Cette charte doit permettre de préciser les conditions d'utilisation de l'Internet et des technologies de l'information et de la communication par les élèves et les personnels de l'école.

Il s'agit d'un texte à dimension éducative qui vise à sensibiliser et responsabiliser les usagers aux usages du numérique. Chaque charte est élaborée en tenant compte du contexte de l'école. Son contenu sera adapté au fur et à mesure de l'évolution des usages et du matériel mis à la disposition de l'école mais aussi de la législation.

- **Eduscol propose un document pour vous accompagner dans la rédaction de cette charte.** Vous y trouverez notamment des exemples pour le premier degré ainsi que des outils d'aide à l'élaboration de ces chartes.
- **La DSDEN-44 met à votre disposition trois modèles de chartes** (en téléchargement) élaborées par l'équipe départementale numérique de Loire-Atlantique :

Modèle 1 : charte pour les élèves des écoles élémentaires

Modèle 2 : charte illustrée pour l'élémentaire

Modèle 3 : charte illustrée pour la maternelle

Ces deux derniers modèles peuvent être affichés dans les classes ou dans la salle informatique. Ils peuvent également servir de support pour favoriser les échanges et sensibiliser les élèves aux droits et devoirs liés aux usages numériques.

Cette charte doit être annexée au règlement intérieur de l'école et présentée au premier conseil d'école.

N'hésitez pas également à solliciter l'équipe de votre circonscription pour vous accompagner dans la diffusion de cette charte qui doit permettre d'associer tous les acteurs de l'école : élèves, enseignants, représentants des parents d'élèves et collectivité.

Thématique :

Numérique

Contact :

CPD Numérique

CPD-TUIC44@ac-nantes.fr

M.A.J. le 17/09/2019

À télécharger

[Modèle 1 : charte primaire](#)

[Modèle 2 : charte illustrée élémentaire](#)

[Modèle 3 : charte illustrée maternelle](#)

À voir aussi

. [Règlement intérieur des écoles](#)

Destinataires

. Tous les personnels du premier degré PU - 44

- [Projet départemental](#)